

## RENTRÉE SCOLAIRE 2019/2020

Chère Madame, Cher Monsieur

Alors que les vacances ont commencé pour les plus jeunes, la Ville se mobilise encore tout l'été pour leur préparer une rentrée propice à améliorer les apprentissages, leur accueil et leur bien-être à l'école et sur les temps de loisirs.

### Un nouvel élan pour le numérique éducatif !

En plus des investissements numériques devenus incontournables dans les écoles de Trappes-en-Yvelines (tableaux numériques interactifs, kits robotiques ou chariots de tablettes pour plusieurs classes), en 2018-2019, la Ville a expérimenté dans les écoles élémentaires Flaubert et Montaigne un nouveau projet : la dotation de chaque élève et de leurs professeurs d'une tablette numérique, ainsi que l'équipement du périscolaire et du programme de réussite éducative d'un lot complémentaire de tablettes.

Les premiers résultats sont très encourageants :

- prise en compte plus fine des besoins individuels de chaque élève dans ses apprentissages,
- travail d'équipe, concentration et confiance en soi favorisés,
- coopération entre les enseignants et les animateurs encouragée....

C'est pourquoi la Ville décide d'étendre ce projet à toutes les écoles élémentaires d'ici 2022. De plus, les tablettes seront enrichies d'un espace numérique de travail pour favoriser le lien entre les familles et l'école ainsi que d'une application de soutien scolaire que les enfants pourront utiliser chez eux avec la tablette mise à leur disposition.

**En 2019-2020**, les écoles Thorez, Stendhal, Cocteau et Ferry seront ainsi équipées, leurs enseignants et animateurs spécifiquement formés.

### De l'école Curie à l'école Ferry : les enfants d'élémentaires dans de nouveaux locaux !

En effet, pendant que les entreprises et les services municipaux travaillent d'arrache-pied pour assurer l'ouverture le 2 septembre de la nouvelle école élémentaire baptisée Jules Ferry, l'équipe enseignante a choisi d'accueillir les élèves avec une pédagogie novatrice et de leur proposer une manière différente de vivre la classe : grande place au numérique, mobilier léger et facile à déplacer pour favoriser la mise en place d'espaces de travail adaptés à chaque séance d'apprentissage et la mobilité des élèves. C'est ce que l'on appelle « Bouge ta classe ! ».

L'école Ferry accueillera également un centre de loisirs ouverts aux enfants d'âges élémentaire et maternel, et les enfants déjeuneront dans un self. Et ils ne seront pas les seuls à pouvoir choisir leur plat, ceci étant mis en place dans d'autres écoles.

## Une restauration scolaire au goût du plus grand nombre !

Les enfants des écoles Flaubert et Wallon expérimentent depuis septembre 2018 le choix du plat principal avec viande ou protéine de substitution et c'est un succès ! C'est pourquoi dès septembre 2019, dans tous les restaurants scolaires élémentaires, les enfants bénéficieront de ce même système. Mais attention au gaspillage alimentaire ! Le nombre de repas correspondant aux nombres de convives attendus, les enfants mangeront chacun leur tour parmi les premiers pour s'assurer que tous bénéficient très régulièrement de ce double choix.

Un autre changement attendu par beaucoup arrive au 1<sup>er</sup> septembre 2019 : l'évolution de la tarification des services municipaux dédiés aux enfants, et notamment ceux de la restauration scolaire. Cette nouvelle tarification vise à aider les familles aux revenus inférieurs à 1 400 € et les familles monoparentales. Un coup de pouce est également apporté aux foyers dont les ressources sont plus importantes puisque qu'il faut désormais avoir un quotient familial au moins égal à 1 300 € pour atteindre le tarif maximum, au lieu de 1 100 € précédemment. Pour bénéficier de ces nouveaux tarifs, vous n'avez pas de démarche à effectuer. Mais pour 2020, pensez à faire calculer votre nouveau quotient familial dès octobre !

Voici des exemples de situations pour illustrer l'évolution des tarifs :

**FAMILLE MONOPARENTALE**  
2 enfants en élémentaire  
1 300 € de revenus mensuels

**Aujourd'hui 2 parts fiscales**  
**Demain 3 parts fiscales**

	QF	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	Total
<b>Aujourd'hui</b>	650	3,57 €	3,03 € - 15 %	6,6 €
<b>Demain</b>	433	0,87 €	0,78 € - 10 %	1,65 €

**Economie par an de 801 €**

**COUPLE**  
2 enfants en élémentaire  
1 200 € de revenus mensuels

**QF 400 €**

	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	Total
<b>Aujourd'hui</b>	2,2 €	1,87 € - 15 %	4,07 €
<b>Demain</b>	0,8 €	0,72 € - 10 %	1,52 €

**Economie par an de 413 €**

**COUPLE**  
2 enfants en élémentaire  
3 600 € de revenus mensuels

**QF 1200 €**

	1 <sup>er</sup> enfant	2 <sup>e</sup> enfant	Total
<b>Aujourd'hui</b>	6,05 €	5,07 € - 15 %	11,12 €
<b>Demain</b>	5,47 €	4,87 € - 10 %	10,28 €

**Economie par an de 136 €**

**Ces évolutions sur la restauration scolaire favorisent l'éducation à la santé et au goût, contribuant ainsi à réaliser le Projet éducatif de territoire « Objectif réussites » adopté en 2018. Mais ce n'est pas tout !**

## Ensemble pour le vivre ensemble

La Ville et l'Education nationale déploient un vaste projet d'éducation au mieux vivre ensemble en permettant aux enfants d'améliorer leurs qualités d'écoute, d'échange, de réflexion, de respect, d'argumentation et d'expression tout en tenant compte de leurs émotions. Les enseignants et les animateurs de la Ville enrichissent également leurs pratiques professionnelles en travaillant par exemple sur l'empathie, la relaxation ou encore la communication non violente.

Ces actions bénéficient de l'expertise de 3 associations mobilisées pour mener différents projets sur le temps scolaire et les temps de loisirs :

- Ateliers à visée philosophique avec l'association SEVE (Savoir Être et Vivre Ensemble).
- Formation de professionnels de l'éducation sur la laïcité et aux faits religieux par l'association Enquête.
- Ateliers d'expression et d'éloquence par la compagnie Le théâtre du Sable.

Entre octobre 2018 et décembre 2019, 1 600 enfants et parents trappistes et 200 professionnels de l'Éducation nationale et de la Ville sont directement concernés.

Et ce n'est pas fini ! Tous les partenaires élaborent ensemble une nouvelle programmation d'actions cohérentes entre elles pour toute l'année scolaire 2019-2020 afin que tous les enfants vivent mieux leurs relations et s'épanouissent ensemble dans un climat apaisé.

Cet enjeu est d'autant plus important que les enfants scolarisés sont de plus en plus nombreux et que Trappes-en-Yvelines accueillent de nouveaux habitants.

### **Plus 6% d'élèves et des évolutions dans le nombre de classes de plusieurs écoles**

4 299 enfants ont été scolarisés dans les écoles maternelles et élémentaires publiques en septembre 2018. Ils devraient être 4 558 cette année. Le nombre de classes pour les accueillir évolue d'une école à l'autre. Une classe maternelle ouvre dans les écoles Thorez, Flaubert, Pergaud, Renoir alors qu'une ferme à Wallon, Lagrange, Mourguet et Stendhal. L'école Manet ferme ses portes. La classe de toute petite section déménage de l'école maternelle Renoir vers Flaubert, et la classe de très jeunes enfants de Thorez vers Mourguet.

Côté élémentaire, une classe ouvre à Sand, alors qu'une ferme dans les écoles Clément et Wallon.

Il y a également des évolutions dans les dédoublements des classes avec l'arrivée d'un professeur dédié à ce dispositif dans les écoles élémentaires Renoir, Cocteau, Flaubert, Montaigne, Stendhal, Ferry, et de deux professeurs à Thorez et Langevin. Seules les écoles Clément et Cocteau voient un professeur quitter les classes dédoublées.

Comme vous le voyez, la rentrée s'annonce encore une fois très dynamique.

En attendant, je vous souhaite à tous de passer un bel été ressourçant pour chacun !

*bien cordialement*

**Guy Malandain**  
Maire de Trappes-en-Yvelines



10h  
18h

SAMEDI 7 SEPTEMBRE

# FORUM DE RENTRÉE

DES ACTIVITÉS POUR TOUS,  
TOUTE L'ANNÉE

